notation contrôle continu à la tête du client ?

Par **lilou76**, le **10/07/2006** à **22:25**

voilà,
de nombreux étudiants de licence 2 de ma faculté dont je fais partie, ont été surpris de voir que la seule note du contrôle continu prise en compte était le partiel...les interro et devoir maison ne représentant pour ainsi dire rien!

si le dernier mot dans la notation revient à notre professeur d'amphi, a t'il le droit de faire ce que bon lui semble avec la notation des étudiants, allant jusqu'à retirer des points durement acquis?

j'aimerai savoir si il existe des règles sur ce point, en effet je trouve scandaleux qu'un professeur qui ne vous connait pas décide seul de la note de td en se basant qur un seul examen et en variant selon ses impressions!

merci !x Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **12/07/2006** à **21:00**

Dans la mesure ou c'est sensé être un contrôle continu, cela ne devrait pas se passer ainsi.

Mais le jury est souverain, donc... dans le cul le contrôle continu! lol Image not found or type unknown

De toutes façons la notation de contrôle continue est très variable selon les professeurs et les chargés de TD. Certains enlèvent des points en cas d'absence de participation ou de mauvaise participation, d'autres n'enlèvent jamais de points et considèrent qu'ils peuvent ajouter jusqu'à 4 points, pas plus etc.

C'est ce qui fait parfois l'importance du hasard et des choix "stratégiques" dans les études.

Par **anonym**, le **12/07/2006** à **21:58**

j'ai répondu non à ce sondage car il est clair que la notation est très souvent subjective, même certains profs qui tentent de ne pas tomber dans ce "piège" ne parviennent pas à ne pas se fier à leurs impressions..

par contre, je trouve au contraire que c'est au niveau des partiels que la notation est la plus équitable, puisque tu n'es qu'un numéro et on est tous notés par les mêmes profs.
la notation en TD est généralement la plus injuste.

(ce qui n'empêche que le contrôle continu est très important).

Par **Yann**, le **13/07/2006** à **06:56**

:roll:

L'anonymat des copies, mouais Image not found or type unknown. Beaucoup de profs ne se gènent pas pour décacheter... (sans parler des oraux).

Par **anonym**, le **13/07/2006** à **09:55**

oui j'ai déjà entendu dire que les "caches" ne servent pas à grand chose...

de toutes façon, les facs ne suivent apparemment que rarement les procédures officielles.
par exemple cette année, pour nos soutenances de mémoire, nous n'avons pas tous eu les mêmes jurés ce qui est en réalité anti académique! ça a bien accentué les favoritismes...

Par **sanremo34**, le **14/07/2006** à **11:56**

Oui il ne faut pas trop se leurrer je crois et l'équité, ici comme ailleurs a ses failles.

Franchement, au niveau du controle continu, si tu bosses tu peux etre récompensé mais cela est valable dans le sens inverse aussi.
Après en partiel, si tu as une bonne ou une mauvaise copie, c'est au prof de décider mais je pense quand meme que si tu connais ton cours tu dois pouvoir passer entre les mailes du filet dans la plupart des cas.

Non je crois que là où ça se gate, c'est dans le cas des fils de, enfin des gens pistonés (vous m'aviez comprise) là le cache de la copie ne compte plus et les commissions de décisions :evil:

non plus... Image not found or type unknown

Par **woodgecko**, le **14/07/2006** à **12:16**

en ce qui concerne le piston j'y crois pas trop . j'ai déjà vu des jeunes aller aux cours de leur père , être noté par lui , et ne pas avoir plus de 12 , et pourtant ils assuraient en TD . pis

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

même , vous imaginez pour le prof apres . Leur gamin qui arrive vers la maitrise avec des bonnes notes , qui tombe sur les collègues , et ces derniers qui se rendent comptent qu'ils auraient pas du arriver là ! bonjour l'ambiance de travail apres ça .
en revanche , là où le piston peut jouer c'est pas aux partiels ni pendant une quelconque épreuve notée (y compris les concours) , mais plutôt pour les filières sélectives qui ne nécessitent pas un concours mais un dossier où le nom apparait forcément !

Par **Talion**, le **15/07/2006** à **00:06**

Ne perdez pas de vue également que les baisses de moyennes ont souvent pour origine une harmonisation entre les différents groupes de td...

Par **akhela**, le **15/07/2006** à **09:57**

après avoit siégé en conseil de fac et vu de l'extérieur le travail des profs, je suis devenu un :evil:

des plus fervant partisant de l'abrogation des privilèges universitaires... Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés